



Association reconnue d'intérêt général

Lettre de liaison entre les Citoyens et le Politique, pour une Politique juste et efficace mise délibérément au service de l'Homme, à commencer par le plus démuné.

N° 48 janvier 2014 - 2,30 euros

## Nos vœux pour 2014 : développer les révolutions tranquilles

Depuis quelques années, en silence, des millions de citoyens, partout sur la planète, mettent en place d'autres manières de consommer, de commercer, d'échanger, de cultiver, de vivre.

C'est un mouvement inédit, mené par une société civile lucide, ayant décidé de reprendre en main les enjeux qui la concernent. Elle fait émerger des solutions innovantes à la plupart des maux de la planète. Ce que l'écrivaine Bénédicte Manier dénomme : des « révolutions tranquilles ».

Ces révolutions dessinent les contours d'une société plus participative, plus solidaire, plus humaine, plus vivable. Celle dont nous avons un urgent besoin, pour corriger toutes les dérives actuelles.

Celle qu'une jeune étudiante résumait cet été à Aix en Provence dans une université d'économistes en déclarant : « nous ne voulons pas **que** la croissance ».

Même le Forum de Davos, qui réunit chaque année le « gratin » des entreprises mondialisées,

s'inquiète de la trop grande importance des inégalités, et des risques qui peuvent en résulter pour la cohésion sociale.

La presse en parle peu. Les politiques n'ont fait aucune déclaration.

Début 2013, un journaliste a résumé la situation actuelle de la façon suivante : « Pendant que notre société tombe dans un abîme sans fond, jour après jour, le débat macro économique porte sur une seule question : comment y arriver plus vite ? » Jugement sévère mais lucide.

D'où nos vœux pour 2014 : que se développent toutes ces « révolutions tranquilles », c'est à dire les actions pragmatiques de ces citoyens, qui nous apportent les bonnes réponses.

C'est la meilleure façon de lutter contre la pauvreté et les inégalités excessives qui rendent la planète de plus en plus explosive.

Bertrand de Kermel  
Président

# L'économie collaborative, l'économie circulaire, et l'économie du don.

*Economie collaborative ou économie du partage. Economie circulaire. Economie du don. De quoi s'agit-il exactement ? Quel lien avec la pauvreté ?*

C'est à ces quelques questions que nous allons tenter de répondre de la manière la plus concise possible.

## Et tout d'abord de quoi s'agit-il ?

Disons d'emblée qu'il ne s'agit pas de différents types d'économies à ranger dans des petites cases bien étanches les unes par rapport aux autres. Il s'agit plutôt de premières réponses que des citoyens ont apportées pour :

- remédier aux défauts de notre système économique,
- répondre à leurs besoins qu'ils ne pouvaient satisfaire autrement.

**L'économie collaborative** est le plus souvent définie comme un modèle économique où l'usage prédomine sur la propriété d'un bien. On parle également de l'économie du partage, car la prédominance de l'usage d'un bien sur sa propriété s'exprime concrètement par le partage, l'échange, le troc, la vente ou la location du bien.

Les avantages de ce type de consommation sont évidents : baisse des coûts pour l'utilisateur, baisse du gaspillage.

C'est une des réponses à la nécessité de ne plus consommer et gaspiller comme nous le faisons depuis des décennies, car les ressources naturelles ne sont pas indéfinies.

Il faut noter que cette économie dite collaborative **comporte une part importante de don pur et simple** (don de temps, don de biens ou services etc...).

**L'économie dite circulaire**, quant à elle, a pour objectif de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage

des matières premières par le recyclage systématique, comme le fait la nature.

C'est donc un concept économique qui s'inscrit dans le développement durable et participe notamment à l'économie verte, à l'économie de l'usage, à l'économie de la performance et à l'écologie industrielle (laquelle veut que le déchet d'une industrie soit recyclé en matière première d'une autre industrie ou de la même).

Nous sommes là devant une forte inflexion de nos modes de consommation actuels, et dans la droite ligne des actions de ces millions de citoyens qui mettent en place d'autres manières de consommer, de commercer, d'échanger, de cultiver, de vivre, évoquées dans l'éditorial.

## Pourquoi maintenant ?

Plusieurs raisons expliquent le développement assez fulgurant de cette évolution dans nos comportements.

La toute première est le besoin de donner du sens à nos actions, à un moment où nous traversons une grave crise économique et écologique, et de répondre à des besoins qui ne sont pas satisfaits par les moyens classiques de notre économie actuelle.

La deuxième raison est liée au progrès des nouvelles technologies (internet notamment) qui ont rendu possible ce qui ne l'était pas dix ou vingt ans plus tôt.

## Concrètement, comment se matérialisent ces évolutions ?

Au-delà du site « ebay », apparu en France dans les années 80, et de « Leboncoin.fr », le développement très rapide des ventes en ligne est une bonne illustration de ces évolutions de la société.

Dans la même veine, on assiste depuis quinze ans au développement de sites internet de dons, d'entraide, de partage, de troc de temps, de ventes de pièces détachées pour réparer au lieu de jeter, et bien sûr de revente d'objets encore utilisables.

Parmi bien d'autres sites, Donnons.org et planete-recup.com, sont spécialisés dans les dons et la récupération d'objets en ligne.

Ce n'est pas tout. On voit aujourd'hui se développer sur la toile de nouveaux réseaux sociaux fondés sur l'entraide, le partage, l'environnement, l'éco-consommation..., qui amplifient la communication sur ce phénomène et les évolutions.

Ces réseaux se nomment par exemple

- **Planète Attitude**, édité par le WWF-France, (lieu d'échanges et de débats pour la préservation de l'environnement et des espèces).
- **Newmanity** (pour construire une société plus humaine, plus écologique et plus responsable),
- **reWorld.com** (Plateforme originale qui permet à tout un chacun de se réapproprier son pouvoir d'entraide. Son credo est « aider et être aidé »),
- **Les-vegetaliseurs.com**, (axé sur les thématiques environnementales, et la consommation responsable)
- **Causes.com** (le Facebook éthique et solidaire)
- **Tinkuy.fr** (partage des éco-gestes, des produits et des marques éco-responsables, du concret pour un monde plus responsable).
- **SustainAtWork.fr** (Communauté d'échange sur la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise : RSE)
- **hubwin-mamans.com** (réseau d'entraide aux mamans)
- Etc.

Il s'en crée de nouveaux chaque les mois.

Il faut également citer le " Impact Journalism Day ", événement annuel mondial, au cours duquel les plus grands journaux étrangers publient de belles feuilles sur des histoires qui donnent envie d'agir. Et elles sont nombreuses...

### Quel lien avec la pauvreté ?

Ces évolutions ont toutes en commun d'être portées par la philosophie du développement durable et, comme le soulignait le rapport Camdessus de 2004 intitulé : « vers une nouvelle croissance pour la France », illustrent la nécessité de reconnaître « la place que l'économie de la gratuité doit occuper

dans une économie efficace, qui souhaite rester véritablement humaine ».

Ces initiatives ne vont pas régler à elles-seules le problème de la pauvreté. En revanche, la solution à la pauvreté passe bel et bien par le développement durable et ses trois piliers inséparables les uns des autres, à savoir : l'Homme, l'économie, l'environnement. Souhaitons que ces initiatives conduisent rapidement les politiques à choisir sans tergiverser le développement durable.

Peut-on relier cette évolution à l'émergence récente de nouveaux partis politiques qui poussent comme des champignons, pour proposer une nouvelle « offre politique » ? L'avenir nous le dira.

## La finance solidaire.

Il s'agit là du complément logique à ce qui précède.

Plutôt que de choisir un investissement uniquement en fonction de son rendement financier, en déléguant le choix à un tiers, un nombre croissant de citoyens épargnants a pris l'habitude d'investir directement dans l'économie, via des projets de développement durable, des PME locales, des sociétés responsables, et des particuliers.

Cette épargne est dirigée vers des porteurs de projets développant des activités à forte utilité sociale et environnementale. Elle permet ainsi la création d'emplois, de logements sociaux, de projets environnementaux et le développement d'activités économiques dans les pays en voie de développement.

C'est ce que l'on dénomme habituellement la finance solidaire.

Reposant sur une épargne placée sur des produits financiers solidaires, la finance solidaire est donc un élément important du développement durable.

Selon le Ministère des Finances, en dix ans (2002-2011), la finance solidaire a permis :

- la création et le développement de 82 700 entreprises ;

- la création ou la consolidation de 201 000 emplois ;
- le logement de 33 500 personnes ;
- le soutien de 1 000 projets de solidarité internationale ;
- la transformation de milliers d'hectares en terres agricoles biologiques.

A l'origine, (Graamen bank) le micro crédit était typiquement une finance solidaire. Il l'est encore le plus souvent, malgré quelques dérapages malheureux sur lesquels il faut être extrêmement vigilants.

### **Concrètement, comment investir dans la finance solidaire ?**

Un certain nombre de banques promeuvent ce type de produits. La NEF est sans doute la banque la plus en pointe dans ce domaine.

Par ailleurs, l'association Finansol, créée en mai 1995, a pour mission d'assurer la promotion du secteur au nom de ses membres et de créer un label pour distinguer les placements à caractère solidaire de ceux plus classiques.

Le label Finansol distingue, depuis 1997, les placements d'épargne solidaire : actionnariat solidaire, livrets ou fonds solidaires proposés par les banques, compagnies et mutuelles d'assurance et fonds solidaires d'épargne salariale.

Site internet <http://www.finansol.org/>

Internet a fait le reste, permettant de développer toutes ces initiatives.

## **2030 : faisons un rêve**

L'an passé, nous vous avons indiqué que le conseil d'administration rédigeait un petit livre sur le développement durable.

Il vient d'être accepté par un éditeur.

**Cet ouvrage est original à plus d'un titre.**

Il est sensé avoir été écrit en 2030. Il décrit la France des années 2030, telle que nous la rêvons aujourd'hui, et montre comment, dès 2014, des réformes se sont succédées jusqu'en 2029, permettant de dépasser le néolibéralisme, pour le remplacer par le développement durable.

La société est alors apaisée. La cohésion sociale est revenue. Les équilibres (certes, toujours fragiles) sont là. Le projet républicain, dans son acception la plus large a repris la place qu'il avait perdue. L'école est redevenue performante.

Cette manière inhabituelle de présenter les choses permet au lecteur de mieux comprendre les raisons de chaque réforme proposée (il y en a 26 au total), et ce que l'on peut en attendre. Le débat politique s'en trouve clarifié et rationalisé.

Il sera édité sous forme papier et sous forme électronique, pour en permettre la lecture sur tablette.

Il devrait être public dans les deux mois, c'est à dire un peu avant les élections européennes, ce qui nous convient très bien.

## **Accord transatlantique**

Après avoir refusé énergiquement, la Commission Européenne accepte de consulter la société civile européenne sur le volet « investissements » de la négociation transatlantique.

Ce volet est le plus controversé. Nous lui avons consacré le précédent n° de la « Lettre du Comité. Notre position est de le sortir purement et simplement de cette négociation où il n'a aucune raison objective de figurer.

**La lettre du Comité Pauvreté et Politique**  
**53 grande rue 60540 Puisseux le Hauberger**  
**Directeur de la publication : B de Kermel**  
**Rédacteur en chef : Gabriel Vialy**  
**Code APE 913 – B**

**N° siret : 408 211 869 00014 – ISSN : 1277-49**

**53 grand Rue – 60540 PUISEUX LE HAUBERGER – Tél/fax : 03 44 26 56 07**

**Site internet : [www.pauvrete-politique.com](http://www.pauvrete-politique.com)**

**e-mail : [pauvrete.politique@9online.fr](mailto:pauvrete.politique@9online.fr)**